

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°18 du 2 Juin
2021

QUOI DE NEUF

Replay - Lancement régional du projet EPoP

Publié le 01 Juin 2021

Le 20 mai dernier, le Creai organisait le lancement du projet régional EPoP (Empowerment and Participation of Persons with disability).

En présence de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France, Pauline Tursi, Chargée de mission EPoP, et Arthur Aumoite, Référent pairs régional EPoP ont présenté le projet EPoP

Au programme de cette conférence :

- Présentation de la démarche par l'équipe projet EPoP Hauts-de-France,
- Intervention de Sylvain LEQUEUX, Directeur des offres médico-sociales, ARS Hauts-de-France,
- Intervention de Céline POULET, Secrétaire générale, Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap,
- Intervention de Cyrielle CLAVERIE, Présidente de la commission Santé, bien-être, bientraitance du CNCPH et Cheffe de projet accompagnement des personnes en situation de handicap, à la Croix-Rouge Française.
- Présentation d'initiatives de pair-accompagnement et d'intervention par les pairs :

Me Hand YouDESHMA, Unité HADéPaS, Institut Catholique de Lille...

Retrouvez [en ligne](#) le replay de cette conférence (durée 2H)

Pour en savoir plus :

[Présentation du projet EPOP](#)

[Présentation du projet EPOP en FALC](#)

[Communiqué de presse](#)

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Pauline Tursi

Chargée de mission EPoP

06 24 68 32 32

ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE

Référent pairs régional EPoP

06 51 40 59 64

aaumoite@creaihdf.org

CREAI Hauts-de-France

03 20 17 03 03

ACTUS REGIONALES

Catalogue de formation CREHPSY 2022

Publié le 01 Juin 2021

Le Crehpsy vous présente son nouveau [Catalogue 2022](#).

Plus de détails sur le site internet : <https://www.crehpsy-hdf.fr/decouvrez-catalogue-formation-2022-crehpsy.html>

Formations CREHPSY 2022

Publié le 01 Juin 2021

Le CREPSHY propose des nouvelles formations pour 2022 :

Formation Aider la personne en situation de handicap psychique à recouvrer sa motivation

09, 10 mars et 10 mai 2022 à Loos

Formation Initiation à la philosophie du rétablissement et aux outils de réhabilitation psychosociale

15, 22 sept. et 05 oct. 2022 à Loos

14, 15 et 16 mars 2022 à Amiens

Formation Accompagner les personnes dans le cadre d'un GEM

16 et 17 mars 2022 à Loos

27 et 28 avril 2022 à Amiens

Formation Accompagner l'insertion et le maintien dans l'emploi en entreprise

21 et 22 mars 2022 à Loos

26 et 27 sept. 2022 à Amiens

Formation Syndrome de Diogène

4 et 5 avril 2022 à Loos

17 et 18 nov. 2022 à Amiens

Formation Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner

5 et 6 mai 2022 à Loos

22 et 23 sept. à Amiens

Formation Mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner

19 et 20 mai 2022 à Loos

6 et 7 oct. 2022 à Amiens

Formation Accompagner la souffrance psychique au travail

30 et 31 mai 2022 à Loos

5 et 6 déc. 2022 à Amiens

Formation Mieux comprendre le risque suicidaire

1 et 2 juin 2022 à Loos

15 et 16 sept. à Amiens

Formation Accompagner le parcours per et post-carcéral des personnes en situation de handicap psychique

15, 16 et 17 juin 2022 à Loos

12, 13 et 14 déc. 2022 à Amiens

Formation aux outils d'auto-évaluation ELADEB et AERES

23 juin 2022 à Amiens (session 1)

24 juin 2022 à Amiens (session 2)

8 sept. 2022 à Loos (session 1)

9 sept. 2022 à Loos (session 2)

Formation Handicap psychique et vieillissement

13 et 14 oct. 2022 à Loos

Contact : Crehpsy Hauts-de-France - Parc Eurasanté Est - 235 avenue de la recherche - Entrée B -
Étage 4 - 59120 Loos - 03 20 16 56 10 - contact@crehpsy-hdf.fr

[Emploi & Handicap Grand Lille] Questionnaire à destination des jeunes en situation de handicap

Publié le 01 Juin 2021

L'association, Emploi & Handicap Grand Lille agit depuis plus de 20 ans en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Actuellement, une enquête sur l'inclusion professionnelle est ouverte à destination des jeunes de la métropole lilloise en situation de handicap âgés de 16 à 30 ans.

Cette étude a pour objectif d'identifier les difficultés à trouver un emploi et de mieux comprendre les besoins.

Le questionnaire est confidentiel et ne vous prendra que 4 minutes environ.

[Questionnaire en ligne](#)

Source : Emploi & Handicap Grand Lille, 19 mai 2021

APPEL À PROJET

Ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) co-porté avec la Dihal

Publié le 01 Juin 2021

Dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Addictions et établissements et services des secteurs de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et du logement accompagné » est ouvert du 26 avril au 11 juin 2021.

Cet AMI est co-porté par le fonds national de lutte contre les addictions et la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal).

Quel est l'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) ?

L'AMI vise le financement d'actions de prévention et de prise en charge des addictions de manière à intégrer durablement la prévention des conduites addictives du public accueilli et des professionnels dans les missions courantes des établissements. Les objectifs spécifiques sont détaillés dans [le cahier des charges \(PDF\)](#)

Qui peut répondre à cet appel à manifestation d'intérêt ?

Cet AMI s'adresse aux organismes gestionnaires d'établissements ou de services relevant des secteurs de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et du logement accompagné.

Comment participer à cet AMI et quel est le calendrier ?

Une lettre d'intention conforme au cahier des charges de cet AMI doit être adressée à la Caisse nationale de l'Assurance Maladie au plus tard le 11 juin 2021 minuit.

Les projets seront sélectionnés durant la seconde quinzaine de juin et les résultats de la présélection

annoncés le 25 juin 2021.

Toutes les informations pratiques sont disponibles dans [le cahier des charges de cet appel à manifestation d'intérêt \(PDF\)](#).

Appel à projets « Repérer et mobiliser les publics invisibles et en priorité les plus jeunes d'entre eux »

Publié le 01 Juin 2021

Le repérage des publics dits « invisibles » est un enjeu décisif du plan d'investissement dans les compétences (PIC), qui vise à former et accompagner vers l'emploi un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le présent appel à projets s'inscrit dans une dynamique de travail partenariale et s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accueil ou de l'accompagnement et de la formation des personnes en difficulté sur le territoire des Hauts-de-France.

Il vise prioritairement les jeunes ayant entre 16 et 29 ans révolus en situation de NEETs dits « invisibles », habitant les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux les plus en difficulté, et ceux qui sont en situation de handicap.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au 23 juin 2021.

[Cahier des charges](#)

Appel à projets « Fonds de Développement de l'Inclusion au service de la relance inclusive et de la croissance de l'IAE 2021 »

Publié le 01 Juin 2021

Dans le contexte des mesures de relance, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion lance un appel à projets dans le cadre du Fonds de développement de l'Inclusion (FDI) 2021 pour soutenir les projets créateurs à court terme d'emplois inclusifs dans les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE). Les candidatures sont à remettre à partir du mois de mai et au plus tard le 15 juin.

Le FDI contribue ainsi à la pleine reconnaissance des [SIAE](#) tant en tant qu'acteur de la lutte contre le chômage de longue durée, préparant l'employabilité et les compétences des personnes en difficulté d'accès sur le marché du travail, qu'acteur économique des territoires et filières, partenaire des entreprises, proposant des produits et prestations compétitifs et attractifs.

Dans ce cadre, le budget dédié au FDI est porté en 2021 à 150 M€ dans l'objectif de créer 30 000 emplois supplémentaires, dont au moins 10 000 en 2021. Une enveloppe supplémentaire de 12,5M€ est dédiée aux projets de mobilité solidaire.

Destiné à créer un effet levier en complément d'autres financements, le soutien du FDI à de nouveaux projets, de développement, d'investissement ou encore de professionnalisation, doit confirmer la trajectoire de croissance fixée par le Pacte d'ambition pour l'IAE, dont la mise en œuvre se poursuit.

Les candidatures sont à remettre à partir de début mai et au plus tard le 15 juin 2021. Le lien pour les candidatures dématérialisées sera mis en ligne fin avril.

[Télécharger l'appel à projets](#)

[Plus de détails](#)

Déploiement de deux dispositifs de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap

Publié le 01 Juin 2021

L'objectif est de mettre en place deux dispositifs de consultations dédiées, au bénéfice des personnes en situation de handicap afin de permettre de répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts pour des soins courants somatiques non liés à leur handicap.

Le présent appel à candidatures a pour objectif de mettre en place deux dispositifs de consultations dédiées, un dispositif sur le territoire de démocratie sanitaire du Hainaut ainsi qu'un dispositif sur le territoire de démocratie sanitaire de l'Oise ou sur celui de l'Aisne, au bénéfice des personnes en situation de handicap afin de permettre de répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts pour des soins courants somatiques non liés à leur handicap.

Ces dispositifs doivent être spécifiquement organisés en partenariat avec le secteur médico-social et les acteurs sanitaires pour les personnes pour lesquelles la situation de handicap rend trop difficile le recours aux soins dans les conditions habituelles de délivrance de tels soins.

Ils viendront compléter les quatre dispositifs existants : EMAH au GHICL à Lille, Handiconsult au CHU d'Amiens, Handiconsult au CH de Boulogne-sur-Mer et Handighat au CH d'Arras.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 27 août 2021. Contact : ars-hdf-aap-ms@ars.sante.fr

[Avis d'appel à candidatures](#) [Cahier des charges](#) [Fiche d'inscription](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 01 juin 2021

DREETS

Arrêté du 21 mai 2021 portant nomination sur l'emploi de directeur régional adjoint de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France, chargé des fonctions de responsable du pôle « cohésion sociale »

[JORF du 27 mai 2021](#)

ESMS numérique

Décision n° 2021-10 du 10 mai 2021 répartissant au titre de l'exercice 2020 les crédits au titre de la mise en œuvre du soutien aux projets dans le cadre de la phase d'amorçage du programme « ESMS numérique »

[JORF n°0120 du 26 mai 2021](#)

Justice des mineurs

Arrêté du 27 mai 2021 relatif à la justice pénale des mineurs

[JORF n°0124 du 30 mai 2021](#)

Décret n° 2021-683 du 27 mai 2021 portant partie réglementaire du code de la justice pénale des mineurs (articles en D)

[JORF n°0124 du 30 mai 2021](#)

Décret n° 2021-682 du 27 mai 2021 portant partie réglementaire du code de la justice pénale des mineurs (articles en R)

[JORF n°0124 du 30 mai 2021](#)

Arrêté du 27 mai 2021 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de la protection judiciaire de la jeunesse (annexe n° 2 du code de la justice pénale des mineurs)

[JORF n°0124 du 30 mai 2021](#)

Protection de l'enfance

Arrêté du 27 mai 2021 fixant pour l'année 2021 les objectifs de répartition proportionnée des accueils des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille

[JORF n°0123 du 29 mai 2021](#)

PJM

Décret n° 2021-684 du 28 mai 2021 relatif au régime des décisions prises en matière de santé, de prise en charge ou d'accompagnement social ou médico-social à l'égard des personnes majeures faisant

l'objet d'une mesure de protection juridique

[JORF n°0124 du 30 mai 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

LOI n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (1)

[JORF n°0125 du 1 juin 2021](#)

Arrêté du 31 mai 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0125 du 1 juin 2021](#)

Décret n° 2021-677 du 28 mai 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0123 du 29 mai 2021](#)

Arrêté du 27 mai 2021 fixant les conditions d'application de l'article 45-1 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0122 du 28 mai 2021](#)

Décret n° 2021-648 du 25 mai 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0120 du 26 mai 2021](#)

ACTUS SOCIALES

Protocole sanitaire relatif aux séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la crise sanitaire

Publié le 01 Juin 2021

Le présent protocole vise à sécuriser l'organisation de séjours de vacances et de répit au bénéfice des personnes en situation de handicap, au regard des mesures sanitaires prises par le Gouvernement à l'échelle nationale afin d'enrayer l'épidémie de Covid-19. Il doit servir de cadre de référence aux organisateurs de séjours accueillant des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge et leur lieu de résidence habituel.

[Protocole](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la santé, 21 mai 2021

Rapport de synthèse - Pour la fin d'une discrimination dans l'accès à la prestation de compensation du handicap

Publié le 01 Juin 2021

Quatre associations : Autisme France, HyperSupers TDAH France, Unafam et UNAPEI ont adressé au gouvernement leurs propositions techniques pour ouvrir l'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH) aux personnes souffrant de troubles psychiques.

Ces associations demandent la publication d'un décret d'adaptation du référentiel d'accès à la PCH afin de mettre fin à une discrimination.

[Rapport](#)

Source : Autisme France mai 2021

[ANACT] Démarche qualité de vie au travail dans les établissements médico-sociaux

Publié le 01 Juin 2021

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), le réseau Anact-Aract et les Agences régionales de santé (ARS) proposent aux établissements médicosociaux un guide et des ressources pratiques pour s'appuyer sur l'expérience des professionnels pour adapter l'organisation du travail.

Combinant qualité des soins et qualité de vie au travail, ces ressources permettent de lancer des démarches visant à améliorer la fidélisation du personnel, prévenir le turnover ou encore accompagner les projets de changement.

Ce guide est structuré en trois livrets :

Mon établissement prépare sa démarche QVTD'autres établissements l'ont fait
Mon établissement engage sa démarche QVT

[Guide](#)

Source : ANACT, mai 2021

[CNSA] Un kit de communication sur la PCH parentalité pour les MDPH

Publié le 01 Juin 2021

Depuis le 1er janvier 2021, les parents en situation de handicap peuvent bénéficier d'aides supplémentaires pour s'occuper de leur enfant dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH). La CNSA met à disposition des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) un kit de communication afin de faciliter l'accès à ces prestations pour les personnes concernées.

Ce kit se compose :

d'une affiche

d'un dépliant synthétique

d'une brochure détaillée expliquant l'aide et les démarches à suivre pour l'obtenir

d'une fiche explicative en facile à lire et à comprendre (FALC)

d'un visuel utilisable pour les sites internet des MDPH et leurs réseaux sociaux

Les informations sont également disponibles sur le site [Mon Parcours handicap](#).

Source : CNSA, 21 mai 2021

Restitution des Groupes de travail ESAT

Publié le 01 Juin 2021

Le 12 mai, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, a présenté la synthèse des travaux des groupes de travail portant sur la réforme des établissements et services d'aide par le travail (Esat)

Cette concertation, lancée en janvier 2021, a rassemblé les réseaux associatifs et les services de l'État en vue de proposer « un plan de transformation » de ces structures.

Ce plan, composé de 17 engagements, s'inspirent des recommandations formulées par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) fin 2019. Elles portent aussi bien sur le parcours des personnes et leur pouvoir d'agir que sur la situation économique des structures et l'attractivité des professionnels qui y travaillent.

Ces 17 engagements se déclinent en quatre objectifs :

favoriser une dynamique de parcours des personnes en situation de handicap, renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, accompagner la transformation des Esat dans un contexte de relance économique solidaire et inclusive, assurer l'attractivité des métiers et la

reconnaissance des professionnels.

Restitution des GT ESAT

Source : Secrétariat d'état chargé des personnes handicapées, 12 mai 2021

[Replay] Le travail social au défi de la crise sanitaire en France et au-delà de nos frontières

Publié le 01 Juin 2021

Le Haut Conseil du Travail Social (HCTS) accompagne les acteurs du terrain dans leur volonté d'adaptation et d'innovation grâce à ses études, analyses et préconisations.

Le HCTS a été mandaté par une saisine interministérielle pour comprendre l'impact de la crise sanitaire sur les organisations et les pratiques des travailleurs sociaux. Il a rendu son rapport en février 2021.

Le webinaire du 11 mai, a permis d'aborder l'impact de la crise sanitaire sur les organisations et les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux ainsi que la situation du travail social à l'échelle internationale.

Accédez [au replay](#) après inscription

Mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise Covid-19 et sur l'anticipation des risques pandémiques

Publié le 01 Juin 2021

La mission d'évaluation de la gestion de la crise sanitaire, menée par l'infectiologue le Pr Didier Pittet, propose une analyse sur les actions menées par la politique publique de mars 2020 à mars 2021.

L'objectif de ce rapport est de faire le point sur la gestion de la crise en France et dans les autres pays et d'identifier les éléments structurants du système de santé français qui doivent être améliorés voire transformés.

La France se place parmi les pays très affectés par la COVID-19 avec plus de 1 000 décès par million d'habitants.

La principale observation de la mission est que la France n'était pas prête à gérer ce type de crise.

La mission formule 40 propositions dont :

Renforcer les délégations départementales et confier la coordination en cas de crise au préfet départemental. Renforcer la médicalisation en EHPAD, y augmenter les effectifs et les pouvoirs du médecin coordonnateur. Renforcer les astreintes gériatriques et les équipes mobiles d'appui multidisciplinaires

[Rapport](#)

[Santé Publique France] Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et des adolescents (9-18 ANS) lors du 1er confinement lié à la COVID-19 en France

Publié le 01 Juin 2021

L'étude CONFEADO a été menée lors du 1er confinement entre mars et mai 2020 auprès de 3 898 enfants âgés de 9 à 16 ans dont 81 pris en charge par la protection de l'enfance. L'objectif de cette étude était d'évaluer l'état émotionnel et la détresse psychologique chez ces jeunes en fonction de leur environnement, de leurs conditions de vie et de leur logement.

Les résultats mettent en avant un impact sur la santé mentale plus important chez les adolescents de 13 à 18 ans et plutôt chez les filles.

Les facteurs aggravant la santé mentale des enfants et des adolescents étaient liés au milieu social fragilisé, aux conditions de logements difficiles et aux conditions économiques difficiles.

Les enfants qui n'ont pas eu de détresse pendant le confinement, avaient de meilleures conditions de vie, avec des activités à l'extérieur, des contacts avec des amis, une consommation modérée des réseaux sociaux et ayant eu des activités ludiques avec des adultes tous les jours.

[Résultats de l'étude CONFEADO](#)

Source : BEH Covid-19 N° 8, 20 mai 2021

[HCFEA] L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale

Publié le 01 Juin 2021

Depuis la fin des années 1990 et plus particulièrement depuis 2013, de nombreuses réformes ont eu lieu en terme de dépenses familiales. Ces réformes ont concerné en particulier les prestations familiales, les aides à l'accueil du jeune enfant, l'aide et l'action sociales, le quotient familial, le financement de la branche famille et les suppléments de prestations sociales au titre des enfants. Le Conseil de la famille du HCFEA a décidé de dresser un bilan des évolutions des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale au cours des vingt dernières années.

Quel impact ont-elles eu sur le niveau de vie des familles avec enfants à charge, en particulier des plus modestes d'entre elles ? Quels ont été leurs effets redistributifs ?

[Le rapport](#)

[La synthèse](#)

[Les annexes](#)

Source : HCFEA, 4 mai 2021

AGENDA

Seuils et passages en protection de l'enfance

Le 09 juin 2021

Echelle : National

Les prochaines journées d'études de la fn3s auront lieu du 9 au 11 Juin 2021 à Quimper sur le thème : "Seuils et passages en protection de l'enfance : De la porte des familles aux marches du palais".

[Programme.](#)

Bulletin d'inscription :

http://www.fn3s.fr/PDF/sections/journees_etudes/2021/BULLETTIN%20INSCRIPTION%20QUIMPER%202021.pdf

Renseignements : Auprès du Secrétariat de la fn3s Tél. 06 45 84 43 16 Courriel : contact@fn3s.fr

Abus sur enfant et personne vulnérable

Le 17 juin 2021

Echelle : National

L'université de Strasbourg organise les journées internationales sur "Abus sur enfant et personne vulnérable" les 17 et 18 juin 2021 à Strasbourg. [Programme.](#)

Inscriptions : L'inscription est gratuite mais requise pour l'ensemble des participants (présentiel et distanciel) par mail auprès de Lucie Cordazzo: l.cordazzo@unistra.fr en précisant vos nom, prénom et adresse électronique.

Quelle prévention universelle et ajustée à la vulnérabilité ?

Le 18 juin 2021

Echelle : National

Le 46ème colloque "Quelle prévention universelle et ajustée à la vulnérabilité ?" aura lieu les 18 et 19 juin 2021. Il est organisé par le SNMPMI (Syndicat National des Médecins de Protection Maternelle et Infantile). [Argumentaire et programme](#).

Inscriptions : https://www.snmpmi.org/IMG/pdf/bulletin_inscription-colloque-snmpmi-2021-2.pdf

Contact : SNMPMI 65-67rue d'Amsterdam-75008 PARIS Tél. 01 40 23 04 10 - Courriel : contact@snmpmi.org

Colloque Pass'âge

Le 15 juin 2021

Echelle : En région

Le colloque "l'amour à l'épreuve du handicap et de l'âge" aura lieu le Mardi 15 Juin 2021 en vidéo zoom.

Informations : 03.28.20.95.57. Inscriptions : colloque.passage@gmail.com

[Affiche et programme](#)

Save the date : Colloque Handicap mental et maladie d'Alzheimer

Le 02 décembre 2021

Echelle : En région

« Les personnes en situation de handicap ont connu, ces dernières décennies, un accroissement considérable de leur espérance de vie. Elles font donc désormais l'expérience de vieillir et peuvent, au cours de ce vieillissement, développer des pathologies telles que la maladie d'Alzheimer. Les personnes avec trisomie 21, notamment, présentent une prévalence élevée de maladie d'Alzheimer et tendent à déclarer la maladie à un âge précoce. Or si de nombreuses initiatives se sont développées en faveur de l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs aidants en population générale, rares sont les actions portées à destination des personnes handicapées mentales confrontées à cette maladie. Les professionnels d'établissements et services médicosociaux sont pourtant amenés à accompagner un nombre croissant de personnes handicapées mentales vieillissantes atteintes par la maladie d'Alzheimer, et ils peuvent être particulièrement démunis pour y faire face.

Afin d'éclairer cette problématique émergente, le CREAI des Hauts-de-France, en collaboration avec le laboratoire CeRIES de l'Université de Lille, organise un colloque le jeudi 2 décembre 2021 au Nouveau Siècle à Lille. (Report du colloque prévu le jeudi 5 Novembre 2020). Par le croisement de regards et d'expériences de professionnels évoluant dans différents secteurs d'intervention, elle permettra de réfléchir, ensemble, à la construction de modes d'accompagnement adaptés. »

Pré inscriptions auprès de CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : kleclair@creaihdf.org

Le programme sera mis en ligne sur notre site internet prochainement.

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
